



Bienvenue à l'IRTS CA

<https://www.youtube.com/watch?v=liNCA-urwMk&t=4s>

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL  
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ  
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS  
ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Diplômes de niveau 6  
( Niveau Bac + 3)

## Durée de la formation

➤ 3 ans en alternance :

- ✓ L'alternance des formations au sein de l'IRTS CA consiste à suivre la formation sur une phase pratique (stages) et une théorique (cours) à l'institut.
- ✓ A ne pas confondre avec la formation en apprentissage qui se fait chez un employeur avec un maître d'apprentissage pour la partie pratique et l'IRTS CA pour la partie théorique.

## Conditions d'accès

- ❖ Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :
- ✓ être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ( ex : brevet professionnel de coiffure),
- ✓ Bénéficiaire d'une validation de leurs études , de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels ,en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation ( VAP).

Principe de la VAP : permet l'accès à une formation supérieure sans avoir le diplôme requis en prenant en compte l'expérience professionnelle, les formations suivies et les connaissances et aptitudes acquises hors de tout système de formation.

## Comment s'inscrire ?

- ❖ Si vous êtes : inscrit en classe de terminale, étudiant en réorientation, futur apprenti ,les inscriptions aux admissions s'effectuent sur :
  - la plateforme PARCOURSUP: [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)
  
- ❖ Si vous êtes : demandeur d'emploi ou salarié , les inscriptions aux admissions s'effectuent sur :
  - le site de l'IRTS Champagne-Ardenne : [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

## Comment s'inscrire ?

### ❖ Sur la plateforme Parcoursup

#### ✓ Démarche d'inscription :

➤ suivre les indications d'inscription sur la plateforme PARCOURSUP: [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

#### ✓ Formulation des vœux :

➤ Vous formulez un vœu en formation initiale et/ou\* en formation en apprentissage.

\*Nous vous conseillons une double formulation de vœux ( formation initiale et apprentissage) pour la formation choisie.

Cette double inscription vous permet d'intégrer la formation ( sous réserve d'être admis à entrer en formation à l'issue des admissions) même si vous ne trouvez pas de contrat d'apprentissage.

## Comment s'inscrire ?

❖ Sur le site de l'IRTS CA : [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

➤ Inscription sur liste Quota ou Hors quota :

✓ La liste Quota sur le site de l'IRTS CA concerne :

Les demandeurs d'emploi, salariés en CDD dont le contrat se termine au plus tard le 31 août 2024, reconversion professionnelle.

Pour les candidats inscrits sur cette liste, les frais de la formation pédagogique sont pris en charge par la Région Grand Est.

(Veuillez vérifier votre éligibilité à la prise en charge de la formation sur le site de la Région Grand Est:

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/prise-charge-frais-de-formation-secteur-sanitaire-social/>)

✓ La liste Hors Quota concerne :

Les salariés en CDI et cas particuliers dont la formation pédagogique n'est pas financée par la Région Grand Est.

# Modalités d'admission et période d'inscription à l'admission



## ❖ L'admission :

Dossier de candidature et entretien de 30 min. Destiné à apprécier l' aptitude et la motivation du candidat à exercer la profession.

Tous les candidats inscrits et ayant validé le vœu correspondant, seront convoqués à l'entretien oral. Il n' y a pas de pré- admission sur dossier.

## ❖ Période d'inscription :

Dates d'inscription aux admissions: Parcoursup et site IRTS CA

**Du 17 janvier au 14 mars 2024**

# ADMISSIONS :

## ❖ Dossier de candidature :

Le jury d'admission étudie en amont de l'entretien les documents du dossier de candidature :

Lettre de motivation

Activités et centres d'intérêts

Moyenne du Bac de français ou d'histoire

Fiche avenir ou fiche de réorientation ( si disponibles )

## ❖ L'entretien s'articule autour des sept attendus nationaux en tenant compte des informations présentes dans le dossier de candidature :

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi

Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde

Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation

Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe

Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

## Frais des épreuves d'admissions:

- ❖ Frais d'admissions par filière: 150 €  
( dossier et entretien)

Si le candidat formule plusieurs vœux, un tarif dégressif peut être appliqué sur les frais d'admission.

Modalités sur le site de l'IRTS CA : <https://irtsca.fr/sinscrire-en-ligne/>

- ✓ Inscription filière initiale et apprentissage: un seul paiement sera effectué pour une même filière.

- ❖ Aucun remboursement ne sera effectué

- ✓ en cas de désistement
- ✓ si le candidat n'est pas admis à intégrer la formation

## Dates épreuves d'admissions:

- ❖ ASS : 18 et 19 avril 2024
- ❖ ETS : 19 avril 2024
- ❖ EJE : 20 avril , 30 avril et 2 mai 2024
- ❖ ES : 23 , 25 et 26 avril 2024

Le candidat sera convoqué à une date par vœu confirmé .

Ex : Je me suis inscrit à ES et ASS: je serai convoqué par exemple le 25 avril pour le 1<sup>er</sup> vœu et le 18 avril pour le second.

# Nombre de places par filière et modalités de financement

❖ Places financées par le Conseil Régional :

ES	ASS	EJE	ETS
59	44	25	12

❖ Nombre de Candidats en 2023 :

ES	ASS	EJE	ETS
215	72	93	14

❖ Cours d'emploi : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, plan de développement des compétences.

❖ Projet de transition professionnelle.

# Droits d'inscription et frais de scolarité

## ❖ Droits d'inscription et frais de scolarité :

✓ 780 € par année universitaire (sous réserve de modification).  **Paiement possible en 3 ou 4 fois.**

## ❖ CVEC :

✓ 100 € : CVEC pour les statuts étudiants non boursiers de niveau 6 à acquitter auprès du CROUS.

## ❖ Bourses régionales

❖ Prise en charge des frais de la formation pédagogique par la Région Grand EST pour les statuts relevant de la liste Quota (étudiant, demandeur d'emploi...), peu importe l'origine géographique du futur apprenant.

Accéder aux conditions générales de prise en charge de la formation par la Région Grand Est:

[https:// www. grandest. fr/ vos- aides- regionales/ prise- charge- frais- de- formation-secteur- sanitaire- social/](https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/prise-charge-frais-de-formation-secteur-sanitaire-social/)

# F.A.Q

## ➤ **Où se déroulent les cours théoriques :**

- ✓ A l'IRTS Champagne Ardenne à Reims ( 8 rue Joliot Curie 51100 REIMS)

## ➤ **Où se font les stages ?**

- ✓ En majorité en Région Grand EST mais possibilité de les réaliser hors Région et à l'étranger.

## ➤ **Quelle filière de Baccalauréat permet de passer les admissions ?**

- ✓ Toutes les filières de Baccalauréat permettent de se présenter aux admissions pour intégrer les formations

## ➤ **Peut- on percevoir des Bourses d'études ?**

- ✓ Les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficiant de l'ASS ou du RSA peuvent percevoir des bourses régionales quelle que soit l'origine géographique sous conditions de ressources.

## ➤ **Y a- t - il des logements étudiants au sein de l'institut ? Il n' y a pas de logement à l'IRTS CA.**

- ✓ Non

## ➤ **Quel est le coût et quelle est la prise en charge des frais pédagogiques ?**

- ✓ Pour les demandeurs d'emploi et les étudiants, les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par la Région Grand EST quelle que soit l'origine géographique.

- ✓ Pour les salariés en CDI , un devis est mis à disposition des employeurs sur notre site.

## ➤ **Quelle est l'insertion professionnelle après l'obtention du diplôme ?**

- ✓ L'insertion professionnelle est très rapide dès l'obtention du diplôme soit en cdd ou cdi.

Merci

**Mme RAJAE KAMAL**

[rajae.kamal@irtsca.fr](mailto:rajae.kamal@irtsca.fr)

03.26.06.93.14



## INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie  
51100 REIMS  
03 26 06 22 88  
contact@irtsca.fr

[www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)



[www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

  @irtsca

 school/irts-champagne-ardenne



La certification qualité a été délivrée  
au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER  
LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE